



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE RENÉ-GUÉNETTE

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire

23 octobre 2024 à 18h30

Rencontre virtuelle

Mot de bienvenue et présentations	
Question du public	10 minutes
1- Accueil	5 minutes
2- Présences et quorum	5 minutes
3- Adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2024 (C.E.24-25-1-1)	2 minutes
4- Adoption du procès-verbal du 18 juin 2024 (C.E.24-25-1-2)	5 minutes
5- Suivi au procès-verbal du 18 juin 2024	0 minutes
Aucun point de suivi	
6-Dénonciation de conflit d'intérêts s'il y a lieu	5 minutes
7-Élections :	15 minutes
8.1-Présidence	
8.2-Vice-présidence	
8.3-Secrétaire	
8- Points pour approbation :	45 minutes
8.1 Règles de régie interne (C.E.24-25-1-3)	
8.2-Calendarier des rencontres 2024-2025 (C.E.24-25-1-4)	
8.3-Utilisation du gymnase par la ville (Soccer) et parascolaire (C.E.24-25-1-5)	
8.4-Sorties scolaires (C.E.24-25-1-6)	
8.5-Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (C.E.24-25-1-7)	
8.6- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (C.E.24-25-1-8)	
9- Points d'information :	20 minutes
9.1- Rôles et responsabilités d'un CÉ / formation obligatoire	



<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

10.2- Opération sous-zéro : Une aide pour nos familles

10.3- Don effets scolaires : Marraine étoilée

10.4- Lutins de Noël

10.5- Brigadier rue Martial et Bruxelles

10.6- Information du représentant au comité de parents

11- Autres sujets 5 minutes

(fin : ~20h)

12- Clôture

1 minute